

Relations industrielles Industrial Relations



Quelques aspects du Droit de la Province de Québec, par Louis Baudoin et al. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Publication du Centre français de Droit comparé, Editions Cujas, Paris, 1963, 279 pp.

Jean-Réal Cardin

Volume 19, numéro 3, juillet 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021286ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021286ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cardin, J.-R. (1964). Compte rendu de [*Quelques aspects du Droit de la Province de Québec*, par Louis Baudoin et al. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Publication du Centre français de Droit comparé, Editions Cujas, Paris, 1963, 279 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 19(3), 407–408.
<https://doi.org/10.7202/1021286ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1964

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'une autre, et ainsi on pourrait discuter des six autres fonctions sous le titre général de prise de décision.

La partie suivante expose les éléments des disciplines fondamentales pour les administrateurs: économie de gestion, comptabilité de gestion, relations humaines et sciences du comportement et enfin méthodes quantitatives d'analyse.

Dans une dernière partie, on trouve des applications des concepts administratifs et des techniques d'analyse aux activités d'une entreprise. L'auteur distingue à cet effet les trois activités fonctionnelles classiques, à savoir: administration manufacturière, administration financière et administration en « marketing ».

« **Essentials of Management** » est un volume qu'il faut lire et conserver à la portée de la main.

Bertrand Belzile

How to Negotiate the Labor Agreement — An Outline Summary of Tested Bargaining Practice, par Bruce Morse, Trends Publishing, Co., Detroit 1963. 62 pages.

Cette petite plaquette de soixante-deux pages n'est pas autre chose qu'un compendium sur la technique de la négociation collective. C'est en quelque sorte un guide simplifié de la pratique de la négociation, de ses recettes, utilisées par les directions d'entreprises ayant à négocier avec les syndicats.

L'auteur ne discute rien au niveau des grandes politiques du « management » et ne fait aucune place à la « philosophie ». L'idée de base de ce petit ouvrage est simplement de mettre entre les mains du négociateur patronal un sommaire des principaux faits et méthodes de nature à lui indiquer, d'une façon détaillée et ordonnée, les principaux jalons à poser à ses démarches lorsqu'il se trouve à faire face aux représentants du syndicat.

Il lui indique où trouver les faits, les données nécessaires à son action, comment les organiser et les utiliser de la façon la plus efficace possible.

Ce n'est même pas un traité sur la convention collective, comme nous en connaissons plusieurs, où souvent l'étude des différentes composantes de la négociation et de la convention sont étudiées méthodiquement, et où on ajoute des séries de problèmes, de « cas », devant être discutés par les étudiants.

Ici, rien de cela, mais en revanche des informations détaillées quant à l'importance des principales clauses, à la cueillette des données, à leur calcul, à l'organisation et à la présentation des contre-propositions patronales, aux attitudes à développer ou à bannir chez le négociateur, aux aspects légaux et stratégiques à respecter.

Somme toute un vade mecum très utile à la fois pour le négociateur professionnel à qui il peut servir d'élément de comparaison avec les pratiques de sa propre organisation, et au responsable d'une entreprise dépourvue de personnel spécialisé aux prises avec une négociation et manquant d'expérience et de conseil. A ce dernier surtout, ce petit précis peut se révéler d'une très grande utilité.

Jean-Réal Cardin

Quelques aspects du Droit de la Province de Québec, par Louis Baudoin et al. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Publication du Centre français de Droit comparé, Editions Cujas, Paris, 1963, 279 pp.

L'ouvrage est un recueil d'études portant sur différents aspects du droit tel qu'il existe de nos jours dans le Québec. Publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique et préfacé par l'éminent juriste français Léon Julliot de la Morandière, ce recueil est destiné avant tout à mettre le monde juridique français au courant des principales lignes de force et des problèmes les plus caractéristiques du droit québécois contemporain.

Il est l'œuvre de juristes et de praticiens canadiens du droit, à la tête desquels il faut mentionner M. le professeur Louis Baudoin, de la Faculté de Droit de l'Université McGill.

Comme le professeur Baudoin le souligne dans son étude, la Province de Québec est un laboratoire merveilleux de droit comparé, étant située géographiquement et historiquement, aussi bien dans l'ordre culturel que juridique, aux confins de civilisations différentes mais en quelque sorte complémentaires, si on sait les envisager dans l'optique d'un monde en constante progression vers une plus grande solidarité.

Notre héritage français, avec sa mentalité, ses institutions fondamentales comme la famille et la paroisse, son droit civil codifié en 1866 et sa langue; l'apport non équivoque des institutions politiques, constitutionnelles et de droit public de l'élément

anglais après la Conquête; la proximité des Etats-Unis et de leur dynamisme irrésistible en matière économique et industrielle, tout cela s'est conjugué en terre québécoise pour faire de notre droit un carrefour où se rencontrent et s'interpénètrent des influences souvent divergentes, peut-être appauvrissantes parfois du point de vue de la pureté des institutions juridiques, mais souvent fécondes en initiatives créatrices, tendant vers un assouplissement nécessaire des règles de droit qu'un rigidisme trop fort rendrait inapplicable en notre contexte social actuel.

Il faut, à ce point, féliciter les initiateurs de cette entreprise que constitue le présent ouvrage, et en particulier le professeur Baudoin, qui depuis déjà de nombreuses années, et surtout avec son monumental traité « Le Droit civil de la province de Québec » publié en 1953, a réellement initié le mouvement actuel vers les études de droit comparé au Québec.

Il ne faut pas, évidemment, chercher dans ce recueil, des dissertations juridiques explorant en profondeur les subtilités du droit québécois à quelque branche qu'il appartienne, mais plutôt un rappel des grands traits, des lignes de force, et des aspects les plus fondamentaux du droit québécois l'opposant ainsi aux autres grands systèmes juridiques, le français et le britannique surtout.

Pour celui qui est plus particulièrement préoccupé des problèmes sociaux et de relations du travail, le présent ouvrage offre réellement matière à enrichissement et à méditation. En effet les aspects sociaux de la réalité québécoise, et plus précisément ceux du monde industriel qui est le nôtre, sont, plus que tous les autres, affectés par le dualisme, et même la multiplicité des influences qui jouent au Québec sur les règles de droit qui les régissent.

L'étude du professeur Baudoin, par exemple, portant sur « la réception du droit étranger en droit privé québécois », étude aussi bien de sociologie du droit que de droit même, celle du professeur Louis-Philippe Taschereau sur « quelques aspects du droit judiciaire de la Province de Québec »; celle de Me Philippe Ferland sur « l'influence du droit anglais sur la procédure civile de la Province de Québec », sont autant d'exemples où le praticien des relations du travail reconnaît et peut, grâce à eux, identifier mieux la réalité juridique dans laquelle il vit quotidiennement.

Le droit du travail, plus précisément, y est

représenté par l'excellente étude de Me Guy-Merrill Desaulniers, spécialiste de ce droit, étude qui peut être concise et surtout descriptive dans son ensemble n'en expose pas moins avec maîtrise les textes de base et les lignes de force de ce droit presque entièrement statuaire qu'est notre législation du travail.

Somme toute, un ouvrage dont on ne peut que souhaiter un prolongement dans des études subséquentes; un recueil que même les non initiés à la science juridique trouveraient profit à consulter.

Jean-Réal Cardin

Éléments de droit social européen, par Léon-Eli Troclet, Etudes du Centre national de sociologie du droit social, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles. 1963. 358 pages.

Il s'agit, comme l'auteur l'indique d'ailleurs dans son introduction, de la première tentative faite en vue de rassembler, dans un traité cohérent, une matière aussi incohérente et touffue que l'ensemble des textes, institutions et instruments juridiques de toutes sortes, composant ce qu'il appelle lui-même le droit social international européen.

En effet, depuis la dernière guerre mondiale, l'Europe, afin de relever le niveau de vie des peuples qui la composent, a fait un effort remarquable d'organisation et de coopération sur tous les plans: économique, social, scientifique, commercial et même politique en dépit des nationalismes exacerbés par la guerre, des particularismes culturels, des divergences d'intérêts nationaux respectifs et des cloisonnements politiques étanches qui divisaient les peuples du vieux continent.

Une solidarité européenne jusqu'ici jamais réalisée, loin de là, est en train de se cristalliser dans une foule d'institutions qui, à leur tour, servent de treillis juridique et institutionnel empêchant un éclatement éventuel de cette « nouvelle mentalité » européenne, en forçant même une prise de conscience plus profonde et plus réaliste chez les diverses nations soumises à leur réseau. Aussi nous avons vu naître et se développer différents instruments de coopération qui font aujourd'hui de l'Europe, non plus le champ de bataille des empires ou des idéologies, mais davantage le centre des initiatives économiques et sociales issues d'un climat d'émulation entre les partenaires s'exprimant à l'intérieur d'une solidarité dont ils ont une conscience plus claire tous les jours.